

SECRETARIAT GENERAL  
DU GOUVERNEMENT

Décret n° 2008-84 du 15 avril 2008

portant approbation du plan d'action gouvernemental de gestion  
des finances publiques

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Vu la Constitution ;

Vu l'accord du 4 décembre 2004 relatif au programme de la facilité de la réduction de la pauvreté  
et la croissance ;

Vu la loi n° 1-2000 du 1<sup>er</sup> février 2000 portant loi organique relative au régime financier de l'Etat ;

Vu le décret n° 2000-187 du 10 août 2000 portant règlement général sur la comptabilité publique ;

Vu le décret n° 2003-101 du 7 juillet 2003 relatif aux attributions du ministre de l'économie, des  
finances et du budget ;

Vu le décret n°2007-615 du 30 décembre 2007 portant nomination des membres du  
Gouvernement ;

Vu le décret 2008-4 du 11 janvier 2008 portant organisation des intérimis des membres du  
Gouvernement.

En Conseil des ministres,

DECRETE :

Article premier : Est approuvé le plan d'action gouvernemental de gestion des finances publiques  
dont le texte est annexé au présent décret.

Article 2 : Le présent décret sera enregistré, publié au Journal Officiel et communiqué partout où  
besoin sera.

Fait à Brazzaville, le 15 avril 2008


2008-84

Denis SASSOU N'GUESSO

Par le Président de la République,

Pour le ministre de l'économie,  
des finances et du budget, en mission :

Le ministre d'Etat, ministre du plan  
et de l'aménagement du territoire,

  
Pierre MOUSSA

**PLAN D'ACTION GOUVERNEMENTAL  
DE GESTION DES FINANCES PUBLIQUES**

\*\*\*\*\*

Approuvé par le décret n° 2008-84 du 15 avril 2008

(En millions de FCFA)

Objectifs	Mesures prioritaires			D. PTE	Partenaires	Résultats attendus	Indicateurs de résultat	Resp
	2008	2009	2010					
Améliorer la gestion budgétaire et comptable	1.1. Moderniser et renforcer le cadre légal et réglementaire budgétaire et comptable				AFRITAC UNION EUROPEENNE	La loi Organique est mise à jour et validée ;  Le RGCP est révisé et validé ;  Les projets de textes d'applications sont élaborés et validés :  -La Nomenclature budgétaire de l'Etat ;  -Le Plan comptable de l'Etat.  (* Toutes ces réformes sont conditionnées par les travaux CEMAC.	100% des textes adaptés CEMAC sont disponibles en juin 2010 (4)	MEFB : DGCP  SGG PRCTG Equipe Projet
	Cadre légal et réglementaire  En fonction de la réglementation CEMAC en cours, élaboration et validation d'un chronogramme organisant la révision des textes.  Adaptation de la réglementation CEMAC en République du Congo	Elaboration et adoption de :  - la Loi organique,  - le RGCP,  - les projets de textes d'applications (Nomenclature budgétaire de l'Etat et Plan comptable de l'Etat).	Diffusion, vulgarisation et mise en vigueur de la loi organique, de la nomenclature budgétaire du règlement général de la comptabilité publique et du plan comptable de l'Etat.  Suivi, Evaluation et consolidation des actions entreprises.					

Objectifs	Mesures prioritaires			D. PPTE	Partenaires	Résultats attendus	Indicateurs de résultat	Resp
	2008	2009	2010					
	<b>1.2. Améliorer l'exécution budgétaire</b>							
	<p><b>Rationalisation du circuit de la dépense</b></p> <p>Recrutement d'un Cabinet pour réaliser l'étude sur la rationalisation et la simplification du circuit de la dépense dans son ensemble en supprimant les tâches et contrôles redondants</p> <p>NB. Etude a démarré en fin novembre 2007 et se poursuit</p>	<p>Créer un fichier de fournisseurs à la DGB et adopter une mercuriale des prix à l'intention des ordonnateurs. Mise en place d'une commission mixte MEFB (DGD, DGI, DGE, DGB) /MPLAN (DGPD)/Commerce</p> <p>Elaboration et validation du manuel relatif au nouveau circuit rationalisé et simplifié de la dépense tant sur le budget de fonctionnement que sur le budget d'investissement.</p> <p>Elaboration, discussions, adoption, publication et vulgarisation de la mercuriale.</p> <p>Reporting et feedback aux partenaires des actions menées en 2008-2009.</p>	<p>Mise en œuvre des recommandations issues de l'étude sur la rationalisation et la simplification du circuit de la dépense</p> <p>Mise à jour du fichier et du suivi de la mercuriale</p> <p>Programmation des paiements en fonction des titres émis préalablement : Exécution du principe « premier mandat émis, premier mandat payé » sauf dérogations prévues par les lois et règlements.</p> <p>Reporting et feedback aux partenaires des actions menées en 2009-2010.</p>	X	IDA/FMI & FAD	<p>Le circuit de la dépense est rationalisé ;</p> <p>La mercuriale est adoptée, publiée et vulgarisée.</p>	<p>Réduction du nombre de postes de contrôle et de la durée de traitement de la dépense</p> <p>Réduction de la durée de paiement des factures au trésor passe de 90 jours (2007) à 15 jours (2010).</p> <p><u>En 2007</u></p> <p>Les mandats relatifs aux priorités d'Etat font 1 à 3 jours ;</p> <p>Par contre les mandats ordinaires prennent 3 j et peuvent aller jusqu'à 1 mois, 3 mois et voire un peu plus.</p>	MEFB DGD DGI DGE DGB DGT DGEF PRCTG MPLAN DGPD C/CE Equipe Projet

(En millions de FCFA)

Objectifs	Mesures prioritaires			D. PPTE	Partenaires	Résultats attendus	Indicateurs de résultat	Resp
	2008	2009	2010					
	<p><b>Gestion de la Trésorerie</b></p> <p>Tenue des réunions mensuelles pour la planification des ressources et des dépenses à payer :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la limitation des paiements par anticipation (PPA) sauf les cas autorisés par la loi organique sur le régime financier de l'Etat ;</li> <li>- la centralisation de toutes les recettes et les dépenses par le trésor (principe de l'unicité de caisse) ainsi que de tous les fonds publics détenus et/ou gérés par d'autres administrations ou institutions ;</li> <li>- le rapprochement mensuel des mandats émis et payés.</li> </ul> <p>NB. Etude a démarré en fin novembre 2007</p>	<p>Elaboration et publication du nouveau plan des engagements;</p> <p>Diffusion et vulgarisation du plan des engagements ;</p> <p>Automatisation des écritures comptables du circuit de la dépense ;</p> <p>Actualisation tous les trimestres du plan des engagements et paiements pour chaque titre et chaque section.</p> <p>Reporting et feedback aux partenaires des actions menées en 2008-2009.</p>	<p>Production et diffusion trimestrielle d'une note de conjoncture budgétaire et financière, basée sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'exécution en recettes et dépenses ;</li> <li>- la situation de la trésorerie ;</li> <li>- le TOFE.</li> </ul> <p>Production d'un rapport trimestriel sur la situation financière et l'exécution du budget pour information au Conseil des Ministres.</p> <p>Mise en œuvre actualisée du circuit de la dépense en s'appuyant sur des nouvelles procédures adoptées,</p> <p>Poursuite de la limitation et réduction des paiements par anticipation (PPA).</p>		<b>Gouvernement</b>	<p>Le plan des engagements est mis en œuvre.</p> <p>Les fonds publics sont tous centralisés par le Trésor.</p> <p>Le compte de gestion est élaboré en temps réel.</p> <p><b>Base (Recettes)</b></p> <p>2005 : 1245,7 FCFA 2006 : 2007 : 1623,4 FCFA</p> <p><b>Base (Dépenses) Courantes</b></p> <p>2005 : 575,3 FCFA 2006 : 742,0 FCFA 2007 : 697,7 FCFA</p> <p><b>Investissement</b></p> <p>2005 : 170,3 FCFA 2006 : 359,8 FCFA 2007 : 379,0 FCFA</p>	<p>Taux de centralisation des recettes et dépenses suite aux réunions mensuelles :</p> <p>Valeur et % des impayés au 31/12/2006 = 0 FCFA 100%</p> <p>Valeur et % des impayés au 31/12/2007 = 0 FCFA 100%</p> <p><b>Recettes</b></p> <p>2006/05 : 1245,7 FCFA 67,02%</p> <p>2007/06 : 1623,4 FCFA 30,32%</p> <p><b>Dépenses Courantes</b></p> <p>2006/05 : 742 FCFA 28,98%</p> <p>2007/06 : 697,7 FCFA -5,97%</p> <p><b>Investissement</b></p> <p>2006/05 : 359,8 FCFA 111,27%</p> <p>2007/06 : 379,0 FCFA 5,34%</p> <p>Valeur et % des paiements par anticipation (PPA) au 31/12/2006 ND 31/12/2007 ND</p> <p><b>Solde budgétaire Primaire en ressources propres :</b></p> <p>2005 : 668,1 FCFA 2006 : 680,9 FCFA 2007 : 661,7 FCFA</p> <p>Baisse de 2,82%</p>	<p>CAB DGT CCA DGCP DGB DGI PRCTG DGPD TOFE Equipe Projet</p>

En millions de FCFA)

Objectifs	Mesures prioritaires			D. PYTE	Partenaires	Résultats attendus	Indicateurs de résultat	Resp
	2008	2009	2010					
<p><b>Gestion de la dette</b></p> <p>Recensement des textes créant la CCA en vue d'identifier les missions propres à cette institution</p> <p>Réadaptation des textes de cette institution à la nouvelle donne.</p>	<p>Elaboration d'un plan de formation des agents de la CCA en vue d'optimiser l'utilisation du logiciel SYGADE (renforcement des capacités du personnel).</p>	<p>Suivi et évaluation des actions entreprises de 2007 à 2009</p>	X	IDA/FAD	<p>La dette est maîtrisée</p> <p>La base des données est maintenue avec des sauvegardes</p>	<p>Nombre de textes revus et validés au 30/06/2008</p> <p>Pourcentage des agents du service de la dette formés en 2004-2006 : 100%, soit : 13 sur 13.</p> <p>Réduction de l'encours total de la dette au 31/12/2006</p> <p>2001 : 4 525,11 FCFA 2002 : 4 531,30 FCFA 20% 2006 : 3 918,18 FCFA - 2,30% (Stock des arriérés, -2,91% et encours hors arriérés, 1% en 2006)</p>	<p>CCA DGT DGB DGPD PRCTG PAGE</p>	
								<p><b>Gestion des investissements publics</b></p> <p>Réalisation d'une étude sur la rationalisation de la gestion de la dépense publique : « nouveau système de gestion des projets d'investissement publics ». (TDR validés au 4<sup>ème</sup> trimestre 2007 par l'IDA /FMI et par la Coopération française en charge de l'étude au MPLAN) Révision des textes relatifs à la gestion des investissements.</p>

En millions de FCFA)

Objectifs	Mesures prioritaires			D. PPTE	Partenaires	Résultats attendus	Indicateurs de résultat	Resp.
	2008	2009	2010					
<p><b>Solde et pensions</b></p> <p>Lancement des travaux de recensement des agents de l'Etat (Etude PURAC en cours pour 2007)</p> <p>Lancement des travaux de recensement des retraités (Etude PURAC en cours pour 2007)</p> <p>Lancement de l'avis de manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un Cabinet pour réaliser l'Audit organisationnel du ministère de la fonction publique (Action attendues pour le 1<sup>er</sup> trimestre 2008)</p>	<p>Audit organisationnel du ministère de la fonction publique ;</p> <p>Mise en place d'un fichier unique : Fonction Publique (gestion administrative) et Direction de la Solde (gestion de la paie) en fonction des travaux du schéma directeur (réseaux informatiques).</p> <p>Elaboration et adoption d'un manuel de procédures relatif à la gestion du fichier unique.</p>	<p>Finalisation de la mise en place du fichier unique : Fonction Publique (gestion administrative) et Direction de la Solde (gestion de la paie) en fonction du réseau informatique.</p> <p>Mise en œuvre du fichier unique : Fonction publique – Solde.</p> <p>Mise en œuvre des recommandations issues de l'audit organisationnel.</p>	X	<p>IDA</p> <p>&amp;</p> <p>Gouvernement</p>	<p>Les travaux du fichier unique de la Fonction Publique (gestion administrative) et Direction de la Solde est maîtrisée.</p>	<p>Valeur et % des paiements de la solde et pensions :</p> <p>2005 : 12 736,29</p> <p>2006 : 13 869,40</p> <p>8,89%</p> <p>2007 : En cours</p> <p><u>Effectifs de la Fonction Publique</u></p> <p>2005:56.278</p> <p>2006:59.289(+5,35%)</p> <p>2007:60.600 (+2,21%)</p> <p><u>Effectifs de la Solde</u></p> <p>2005:69.867</p> <p>2006:72.560(+3,85%)</p> <p>2007:74.862(+3,17%)</p> <p><u>Valeur payée en FCFA</u></p> <p>2005 : 130 012,05</p> <p>2006 : 134 899,99</p> <p>(+3,75%)</p> <p>2007 : 141 864,85</p> <p>(+5,16%)</p> <p><u>Cible :</u></p> <p>Réduction à moins de 5% des écarts entre le nombre du personnel sur fichier et les employés réellement payés :</p> <p>2005 : 24,14%</p> <p>2006 : 22,38%</p> <p>2007 : 23,53%</p>	<p>PRIM</p> <p>MEFB</p> <p>MFPRE</p> <p>et</p> <p>MTS</p> <p>ME</p> <p>PRCTG</p> <p>PURAC</p> <p>Equipe</p> <p>Projet</p>	

En millions de FCFA)

Objectifs	Mesures prioritaires			D. PPTE	Partenaires	Résultats attendus	Indicateurs de résultat	Resp
	2008	2009	2010					
<b>1.3. Améliorer l'efficacité et la pertinence du contrôle ex-anté</b>								
<b>Contrôle Financier</b>								
<p>Elaboration et validation des TDR</p> <p>Lancement de la procédure relative à la passation des marchés pour le choix d'un consultant</p> <p>NB. Cette étude est prise en compte dans l'audit global opérationnel du MEFB (Mémoire de mars 2007 et Directives mission IDA, septembre-octobre 2007)</p>	<p>Lancement et réalisation des études visant à définir les compétences et les procédures de contrôle des finances publiques par la DGCF (Cf. Cadre institutionnel supra).</p> <p>Adoption des recommandations issues de l'étude</p> <p>Diffusion et vulgarisation d'un manuel de procédures de contrôle des finances publiques ;</p> <p>Diffusion et vulgarisation du guide du vérificateur.</p>	<p>Mise en œuvre des recommandations issues de l'étude</p> <p>Suivi et Evaluation du manuel de procédures de contrôle et du guide du vérificateur</p> <p>Suivi et Evaluation des procédures de contrôle et du guide du vérificateur.</p>	X	FMI/FAD UNION EUROPEENNE	<p>Le manuel de procédures de contrôle des finances publiques est applicable</p> <p>Le guide du vérificateur est disponible</p> <p>Les contrôles financiers sont effectués par an avec production des rapports.</p>	<p>Nombre de contrôles annuels effectués par les agences de régulation suivant nouveau Code des marchés publics</p>	DGCF DGT DGB PURAC Equipe Projet	
<b>1.4. Assurer la fiabilité et l'exhaustivité de la comptabilité publique</b>								
<b>Comptabilité publique</b>								
<p>Etude relative à l'identification des causes des dysfonctionnements sur la gestion des Dons et des différents fonds afin de les intégrer dans la balance du trésor.</p> <p>(Action réalisée en 2007)</p>	<p>Prise en compte des recommandations dans la loi des finances 2008-2009</p> <p>Suivi trimestriel des opérations de l'ordonnateur et du comptable sur les différents dons et fonds reçus.</p> <p>Production des balances mensuelles 2008 définitives présentant des comptes réglementairement tenus</p>	<p>Mise en application des textes sur la comptabilité publique</p> <p>Elaboration, validation et diffusion des projets de textes d'application du RGCP (cf. Cadre réglementaire supra) ;</p> <p>Instauration d'une comptabilité matière et patrimoniale des biens de l'Etat.</p>		Gouvernement	<p>Le décret sur la comptabilité publique intégrant les dons et les différents fonds est disponible ;</p> <p>La comptabilité matière et patrimoniale des biens de l'Etat est actualisée et applicable</p>	<p>Production des balances du Trésor est mensuelle 15 jours après l'arrêt des écritures :</p> <p>2005 : 12, soit 100 % 2006 : 12, soit 100 % 2007 : 12, soit 100%.</p> <p>Nombre des ministères (administrations publiques) qui appliquent la comptabilité matière environ 50, soit 0 %</p>	DGCP DGPD CCA DGT PRCTG Equipe Projet	



en millions de FCFA)

Objectifs	Mesures prioritaires			D. PPTE	Partenaires	Résultats attendus	Indicateurs de résultat	Resp
	2008	2009	2010					
Améliorer la performance des administrations fiscales et douanières	<p><b>Renforcement des capacités prévisions des recettes des impôts et des douanes</b></p> <p>Analyse des études existantes et faire le point de la formation du personnel, informatique et communication.</p> <p>Mise en œuvre des plans d'action et recommandations issues des audits opérationnels des impôts et des douanes</p>	<p>Définition d'un plan d'action pour l'amélioration de la gestion des recettes, comprenant la mise en place d'un circuit informatisé de la recette ;</p> <p>Formation du personnel.</p>	<p>Suivi et évaluation des mesures entreprises en 2008 et 2009.</p>	X	<p>IDA/FMI/FAD</p> <p>&amp;</p> <p>UNION EUROPEENNE</p>	<p>Les recettes augmentent grâce à la mise en œuvre des plans d'action et recommandations issues des audits opérationnels des impôts et des douanes.</p> <p>Nombre d'agents formés suivant le plan d'action</p>	<p>Valeur et pourcentage d'augmentation des <b>recettes fiscales</b> : 2006</p> <p>2002: Prévisions : 135,00 FCFA Réalisations : 125,3 FCFA Pourcentage : 92,81%</p> <p>2003: Prévisions : 151,50 FCFA Réalisations : 134,0 FCFA Pourcentage : 88,45 %</p> <p>2004: Prévisions : 151,34 FCFA Réalisations : 149,2 FCFA Pourcentage : 98,48 %</p> <p>2005: Prévisions : 159,00 FCFA Réalisations : 167,80 FCFA Pourcentage : 105,53 %</p> <p>2006: Prévisions : 173,40 FCFA Réalisations : 173,40 FCFA Pourcentage : 100 %</p> <p>2007: Prévisions : 193,40 FCFA Réalisations : 210,00 FCFA Pourcentage : 108,58 %</p> <p>Valeur et pourcentage d'augmentation des <b>recettes douanières</b></p> <p>2002: Prévisions : 46,219 FCFA Réalisations : 36,10 FCFA Pourcentage : 78,11 %</p> <p>2003: Prévisions : 45,800 FCFA Réalisations : 43,30 FCFA Pourcentage : 94,54 %</p> <p>2004: Prévisions : 47,00 FCFA Réalisations : 49,60 FCFA Pourcentage : 105,53 %</p> <p>2005: Prévisions : 51,00 FCFA Réalisations : 42,70 FCFA Pourcentage : 83,73 %</p> <p>2006: Prévisions : 55,70 FCFA Réalisations : 53,50 FCFA Pourcentage : 96,05 %</p> <p>2007: Prévisions : 57,70 FCFA Réalisations : 52,00 FCFA Pourcentage : 90,05 %</p> <p>2008: Prévisions : 65,00 FCFA</p> <p>Sources : TOFE/MEFB DEPI Douanes DGI</p>	DGI DGDDI DGT PRCTG

En millions de FCFA)

Objectifs	Mesures prioritaires			D. PPTE	Partenaires	Résultats attendus	Indicateurs de résultat	Resp
	2008	2009	2010					
<p><b>Maîtrise des exonérations</b></p> <p>Recrutement d'un consultant pour la réalisation d'une étude sur l'impact des exonérations fiscales et douanières.</p> <p>Mise en œuvre des recommandations issues des audits organisationnels DGI-DGD financés par le PRCTG 1</p> <p>Réalisation de l'étude (3 mois) sur l'impact des exonérations fiscales et douanières.</p> <p>Mise en œuvre des recommandations issues de l'étude sur les exonérations</p> <p>Aucune nouvelle exemption fiscale et douanière exceptionnelle.</p>	<p>Poursuite de la mise en œuvre des recommandations issues de l'étude sur les exonérations</p> <p>Participation DGI DGB, DGD dans le contrôle des exonérations</p> <p>Poursuite des opérations de recouvrements fiscal-douaniers sur l'ensemble du territoire national</p> <p>Aucune nouvelle exemption fiscale et douanière exceptionnelle.</p>	<p>Poursuite des opérations relatives aux contrôles des exonérations : DGI, DGB, DGD</p> <p>Poursuite des opérations de recouvrements fiscal-douaniers sur l'ensemble du territoire national</p> <p>Suivi et évaluation de la mise en œuvre des recommandations et des actions entreprises en 2008.</p> <p>Aucune nouvelle exemption fiscale et douanière exceptionnelle.</p>		<p>IDA/FMI &amp; Gouvernement</p>	<p>Les recettes fiscal-douanières augmentent suite à la réduction des exonérations</p>	<p>Valeur et pourcentage de réduction des <u>exonérations fiscales</u></p> <p>2002 : 59 390,23 FCFA 2003 : 45 955,53 FCFA - 31%</p> <p>2006 : Néant</p> <p>Valeur et pourcentage de réduction des <u>exonérations douanières</u></p> <p>2001 : 55 219,40 FCFA 2002 : 59 390,20 2003 : 45 955,50 2004 : 52 086,03 2005 : 108 957,10 FCFA 109% 2006 : 176 397,15 FCFA -2% 2007 : 205 000 (Prov)</p>	<p>DGI DGDDI DGT DGB PRCTG</p>	

<p><b>Pétrole</b></p> <p>Recrutement d'un Cabinet pour la réalisation d'une étude sur la modélisation des réserves et des recettes de la SNPC (<u>procédures de passation de marchés terminées en 2007 et contrat signé en mars 2008</u>)</p> <p>Recrutement d'un Cabinet pour la mise en place d'une comptabilité analytique à la SNPC prélué aux travaux sommaires en cours dans ladite société (<u>procédures de passation de marchés terminées en 2007 et contrat en cours de signature par le MEFB en mars 2008</u>)</p> <p>Etude sur la valorisation des actifs SNPC (<u>étude terminée au 3<sup>ème</sup> trimestre 2007</u>)</p>	<p>Réalisation de l'étude sur la modélisation des réserves et des recettes pétrolières</p> <p>Mise en œuvre du plan d'action et des recommandations issues de l'étude sur la modélisation ;</p> <p>Suivi et évaluation des dispositions comptables.</p> <p>Mise en œuvre du plan d'action et des recommandations issues de l'étude sur la valorisation des actifs SNPC</p>	<p>Suivi et évaluations des recommandations issues de : l'étude sur la modélisation des réserves et recettes pétrolières</p> <p>Suivi et évaluation des dispositions comptables.</p> <p>Suivi et évaluations des recommandations issues de l'étude sur la valorisation des actifs SNPC</p>	<p><b>X</b></p>	<p><b>IDA/FMI</b></p> <p><b>&amp;</b></p> <p><b>Gouvernement</b></p>	<p>Le modèle est disponible ainsi que les premiers résultats relatifs à la modélisation des réserves et des recettes en 2008 ;</p> <p>Les rapports annuels sont disponibles en temps réel.</p> <p>La valeur des actifs SNPC issus de l'ex-société Hydrocongo est connue</p>	<p>Valeur et pourcentage d'augmentation des recettes pétrolières depuis 2002 :</p> <p>2002 : 262,0 FCFA  2006 : 1 530,5 FCFA  483,04%  2007 : 1 346,4 FCFA  412,91%</p> <p>Valeur des réserves SNPC au 31/12/2007 (en cours)</p>	<p>MH :  SNPC  DGH  MEFB  TOFE  Observ.  EITI :  Cel Hyd  PRCTG  PURAC</p>
--	--	--	-----------------	--	---	--	--

En millions de FCFA)

Objectifs	Mesures prioritaires			D. PYTE	Partenaires	Résultats attendus	Indicateurs de résultat	Resp
	2008	2009	2010					
	<p><b>Pétrole</b></p> <p>Recrutement d'un consultant chargé du suivi de la fiscalité pétrolière : Elaboration des TDR courant premier semestre 2008 et mise en place d'un système de suivi de la fiscalité pétrolière pour le second semestre 2008.</p> <p>Recrutement d'un consultant chargé des questions juridiques, de fiscalité et de la statistique pétrolière : Elaboration des TDR courant premier semestre 2008.</p> <p>Renforcement des capacités de la cellule des hydrocarbures : Statut du personnel.</p>	<p><b>Pétrole</b></p> <p>Mise en œuvre du suivi du système relatif à la fiscalité pétrolière.</p> <p>Mise en œuvre du suivi du système relatif à la gestion des questions juridique, de fiscalité et de la statistique pétrolière.</p> <p>Mise en œuvre de la base des données sur la base des données sur la fiscalité pétrolière.</p>	<p><b>Pétrole</b></p> <p>Suivi et évaluation des recommandations issues des actions entreprises en 2008 et 2009.</p>	X	<p>IDA/FMI</p> <p>&amp;</p> <p>Gouvernement</p>	<p>La Cellule des Hydrocarbures du MEFB dispose d'un système de suivi de la fiscalité pétrolière et d'une base de données à jour d'informations qui permettent la prise des décisions.</p>	<p>Valeur et pourcentage d'augmentation des recettes pétrolières</p> <p>2002 : 262,0 FCFA 2006 : 1 530,5 FCFA 483,04% 2007 : 1346,4 FCFA 412,91%</p> <p>Base des données à jour de publication</p> <p>Pourcentage des agents formés usant des nouvelles connaissances</p>	<p>DGI DGDDI DGT DGB PRCTG</p>
	<p>Recrutement d'un Cabinet pour la réalisation d'une étude sur la modélisation des réserves et des recettes de la SNPC (<u>procédures de passation de marchés terminées en 2007</u>)</p> <p>Recrutement d'un Cabinet pour la mise en place d'une comptabilité analytique à la SNPC préluade aux travaux sommaires en cours dans ladite société (<u>procédures de passation de marchés terminées en 2007</u>)</p> <p>Etude sur la valorisation des actifs SNPC (<u>étude terminée au 3<sup>ème</sup> trimestre 2007</u>)</p>	<p>Réalisation de l'étude sur la modélisation des réserves et des recettes pétrolières</p> <p>Mise en œuvre du plan d'action et des recommandations issues de l'étude sur la modélisation ;</p> <p>Suivi et évaluation des dispositions comptables.</p> <p>Mise en œuvre du plan d'action et des recommandations issues de l'étude sur la valorisation des actifs SNPC</p>	<p>Suivi et évaluations des recommandations issues de : l'étude sur la modélisation des réserves et recettes pétrolières</p> <p>Suivi et évaluation des dispositions comptables.</p> <p>Suivi et évaluations des recommandations issues de l'étude sur la valorisation des actifs SNPC</p>			<p>Le modèle est disponible ainsi que les premiers résultats relatifs à la modélisation des réserves et des recettes en 2008 ;</p> <p>Les rapports annuels sont disponibles en temps réel.</p> <p>La valeur des actifs SNPC issus de l'ex-société Hydrocongo est connue</p>	<p>Valeur et pourcentage d'augmentation des recettes pétrolières</p> <p>2002 : 262,0 FCFA 2006 : 1 530,5 FCFA 483,04% 2007 : 1346,4 FCFA 412,91%</p> <p>Valeur des réserves SNPC au 15/09/2007</p>	<p>MH : SNPC DGH MEFB Observ. EITI : Cel Hyd PRCTG PURAC TOFE</p>

En millions de FCFA)

Objectifs	Mesures prioritaires			D. PYTE	Partenaires	Résultats attendus	Indicateurs de résultat	Resp
	2008	2009	2010					
. Accroître le niveau et l'impact des dépenses publiques sur la réduction de la pauvreté	<b>3.1. Améliorer et rationaliser la préparation du budget</b>							
	<p><b>Préparation budgétaire</b></p> <p>1. Mise en place d'un comité interministériel pour la coordination en vue de la préparation et l'élaboration d'un budget unifié de l'Etat (fonctionnement et investissement).</p> <p>- Revue des calendriers de préparation budgétaire pour les budgets 2008 et 2009 en vue de fixer en détail par un texte réglementaire indiquant les délais minima pour chaque étape de préparation, y compris pour le cadrage macroéconomique 2008-2009</p> <p>- Lettres de cadrage budgétaire pour la discussion des projets de budgets au sein du Gouvernement ;</p> <p>- Tenue des conférences budgétaires au profit des ministères sectoriels et institutions concernées.</p>	<p>Recensement et actualisation à tous les niveaux de la dépense publique, des guides et manuels de procédures adapté au budget unifié (engagement, liquidation, ordonnancement et paiement) ;</p> <p>Elaboration d'un manuel méthodologique de préparation du budget unifié.</p> <p>Préparation du budget unifié 2009 démarre en février 2008 (cadrage budgétaire).</p>	<p>Validation des guides et manuels de procédures ;</p> <p>Diffusion et vulgarisation des guides et manuels de procédures ;</p> <p>Application des guides et manuels de procédures</p> <p>Suivi et évaluation du budget exercices 2008 et 2009.</p>	X	IDA/FMI/FAD	<p>Le cadrage macroéconomique 2008-2009 est validé et diffusé.</p> <p>Le manuel méthodologique du budget unifié est validé et diffusé.</p> <p>Les charges communes sont maîtrisées progressivement et stabilisées à 5% à partir de 2010</p> <p>Charges communes observées (en millions) 2005 : 76 336,2 FCFA 2006 : 90 299,9 FCFA 2007 : 102,2 FCFA</p>	<p>Taux annuel d'exécution financière du volet investissement : 2005 : 169 233,7 FCFA 79,80% 2006 : 357 179,5 FCFA 106,4% 2007 : 396 735,7 FCFA 100%</p> <p>Taux annuel d'exécution financière du volet fonctionnement : 2005 : 898,4 FCFA 2006 : 1 225,7 FCFA 104,17% 2007 : 1 076,7 FCFA</p> <p>Réduction à 5% des charges communes par rapport au volet fonctionnement <u>Taux annuel</u> 2005 : 898,4 FCFA 2006 : 1 225,7 FCFA 36,43% 2007 : 1 076,7 FCFA Cible 2010 = 5% 2006/2005 : 18,29% 2006-2007 :</p>	DGPD DGB Trésor P CCA TOFE PRCTG Equipe Projet
. Accroître le niveau et l'impact des dépenses publiques sur la réduction de la pauvreté	<p><b>Classifications budgétaires</b></p> <p>- Définition des types de procédures d'exécution budgétaire et des nomenclatures des pièces justificatives</p> <p>- Définition d'un référentiel de délais de traitement en matière de dépenses publiques.</p> <p>- Signature du décret adoptant la classification fonctionnelle (Novembre - Décembre 2007)</p>	<p>Budget 2008 présenté selon la classification fonctionnelle basée sur la norme GFS 2001 ;</p> <p>Diffusion et vulgarisation des guides et manuels de procédures identifiés ;</p> <p>Application des guides et manuels de procédures ;</p> <p>Suivi et évaluation du budget exercices 2008 et 2009.</p>	<p>Budget 2009 présenté selon la classification fonctionnelle basée sur la norme GFS 2001.</p> <p>Suivi et évaluation du budget exercices 2009 et 2010 ainsi que des impacts des procédures mises en place.</p>	X	IDA/FMI/FAD	<p>Le budget est élaboré conformément aux recommandations du DSRP et de la nomenclature fonctionnelle</p> <p>Les dépenses sont alignées sur le DSRP</p>	<p>Taux annuel d'exécution financière du budget d'investissement : 2005 : 169 233,7 FCFA 79,80% 2006 : 357 179,5 FCFA 106,4%</p> <p>Taux annuel d'exécution financière du budget de fonctionnement : 2005 : 898,4 FCFA 107,03% 2006 : 1 225,7 FCFA 104,17%.</p> <p>Pourcentage des dépenses conformes à la DSRP base 2007</p>	DGB DGCP DGT CCA PRCTG Equipe Projet

Objectifs	Mesures prioritaires			D. PSTE	Partenaires	Résultats attendus	Indicateurs de résultat	Resp
	2008	2009	2010					
Accroître le niveau et l'impact des dépenses publiques sur la réduction de la pauvreté	<b>3.2. Aligner le contenu du budget sur les priorités du DSRP</b>							
	<b>Préparation du Budget 2009 et lien avec le DRSP</b>  Collecte de tous les organigrammes des ministères sectoriels  Mettre en œuvre les classifications budgétaires aux normes internationales, y compris, une classification fonctionnelle basée sur le GFS 2001  Exécution du budget 2008 aux normes internationales  Evaluation du budget 2007  Préparation du budget 2009	<b>Préparation du Budget 2010 et lien avec le DRSP</b>  Exécution du budget 2009 aux normes internationales  Evaluation du budget 2008  Préparation du budget 2010	<b>Préparation du Budget 2011 et lien avec le DRSP</b>  Exécution du budget 2010 aux normes internationales  Evaluation du budget 2009  Préparation du budget 2011  Evaluation des impacts relatifs aux réformes.	X	IDA/FMI/FAD	Les budgets 2008, 2009 et 2010 sont conformes aux priorités du DSRP	Taux annuel d'exécution financière du budget d'investissement 2005 : 169 233,7 FCFA 79,80% 2006 : 357 179,5 FCFA 106,4% 2007 : 000 000,0 FCFA 106,4%  <u>Dépenses pro pauvres</u> 2005 : 63 964,3 FCFA 71,20% 2006 : 168 334,6 FCFA 102,01% Tx annuel d'exécution financière du budget de fonctionnement 2005 : 898,4 FCFA 107,03% 2006 : 1 225,7 FCFA 104,17% 2007 : 000 000,0 FCFA 106,4%  <u>Dépenses pro pauvres</u> 2005 : 154,5 FCFA 2006 : 247,6 FCFA <u>Variation dépenses Prop.</u> 2005-2006 : 64,90% 2006-2007 :	Primature DGPD DGB DGCP Trésor P DOI PRCTG Equipe Projet
Accroître le niveau et l'impact des dépenses publiques sur la réduction de la pauvreté	<b>Cadre à moyen terme pour une gestion viable des dépenses et recettes publiques :</b> 1. Elaboration d'un cadre macroéconomique révisé à trois ans ( <u>TDR en cours de validation, mars 2008</u> ) ; 2. Achèvement et publication du CDMT comprenant une collaboration intersectorielle conforme aux priorités du DSRP et aux contraintes macro économiques ( <u>Action attendue fin août 2008</u> ) ; 3. Adoption et inclusion du CDMT 2008 dans la préparation du budget 2009, y compris les premiers CDMT Sectoriels ( <u>Action attendue en fin août 2008</u> ) ; 4. Validation du cadre macroéconomique et mise en œuvre du CDMT pour 2008- 2010.	Validation du cadre macroéconomique ;  Mise en œuvre du CDMT pour 2008 - 2009 ;  Mise en place de la politique de la recette ;  Diffusion et vulgarisation de la politique de la recette dans les ministères sectoriels ;  Centralisation de l'information de la recette des ministères sectoriels par le MEFB en 2008 Gestion de la recette en 2009.	Application du cadre macroéconomique.  Définition d'un plan d'action pour la maîtrise et la gestion de la recette et de la dépense (prenant en compte la mise en place d'un circuit informatisé de la recette et de la dépense)  Evaluation à mi-parcours du CDMT	X	IDA/FMI/FAD	Le CDMT est opérationnel  La base des données est disponible et actualisée ;  L'unicité de caisse est effective ;  Les recettes sont en amélioration ;  La rétrocession des fonds par le MEFB aux ministères sectoriels est effective.	Valeur et pourcentage d'augmentation des <u>recettes publiques</u> 2005 : 1 245,7 FCFA 2006 : 1 791,0 FCFA 43,77% 2007 : 0 000,0 FCFA 00,00%  Valeur et pourcentage des dépenses ayant respecté le circuit mis en place	DGPD DGB DGCP DGT IGF DOI PRCTG Equipe Projet

En millions de FCFA)

Objectifs	Mesures prioritaires			D. PPTE	Partenaires	Résultats attendus	Indicateurs de résultat	Resp
	2008	2009	2010					
Renforcement du cadre fiduciaire	<b>4.1. Mettre en place un système de passage des marchés publics efficace et transparent</b>			X				
	Voir énumération dans l'objectif 5 : « Gestion de la réforme »	Voir énumération dans l'objectif 5	Voir énumération dans l'objectif 5					
	<b>4.2. Assurer une reddition de comptes fiable, exhaustive et dans les délais légaux</b>							
	<p>Amélioration du reporting et de la production des lois de règlements</p> <p>-Comptes de gestion en chiffres -Comptes de gestion sur pièces</p> <p><b>Systèmes informatiques</b></p> <p>Réalisation du schéma directeur de développement informatique et réseaux de l'administration financière de l'état sur la base de l'étude existante (Action démarrée en novembre 2007)</p> <p>Mise en œuvre des options d'informatisation et réseaux du schéma directeur (phase 1) :</p> <p>-Commandes des matériels, logiciels et équipements ;</p> <p>-Acquisition des équipements informatiques et réseaux ;</p> <p>- Etude d'informatisation des principaux processus de gestion des finances publiques (chaînes des recettes et dépenses, comptabilité, trésor, balance du Trésor, etc.).</p>	<p>Amélioration du reporting et de la production des lois de règlements</p> <p>-Construction des salles d'archives ; - Formation des archivistes des pièces comptables et des états financiers ; -Formation des magistrats et cadres la cour des comptes à l'examen des comptes de gestion en chiffres et sur pièces -Formation des parlementaires à l'examen de la loi de règlement et à son explication comme à sa diffusion.</p> <p><b>Systèmes informatiques</b></p> <p>Mise en œuvre des options d'informatisation et réseaux du schéma directeur (phase 2):</p> <p>- Poursuite de l'informatisation des principaux processus de gestion des finances publiques (chaînes des recettes et dépenses, comptabilité, trésor, balance du Trésor, etc.) ;</p> <p>- Poursuite de la réalisation des activités prioritaires (celles qui accompagnent le déploiement des projets en cours): SYDONIA, SYSTAF et NIU, HR.PAYROLL</p>	<p>Amélioration du reporting et de la production des lois de règlements</p> <p>Suivi et évaluation des actions entreprises en 2008 - 2009</p> <p><b>Systèmes informatiques</b></p> <p>Finalisation de l'informatisation de la chaîne de la dépense depuis la demande d'engagement jusqu'à l'apurement du paiement ;</p> <p>Collecte des données pour le calcul des indicateurs de résultat et de performance des recettes et des dépenses.</p>		<p><b>IDA /FMI UNION EUROPEENNE COOPERATION FRANCAISE</b></p> <p><b>IDA /FMI/FAD UNION EUROPEENNE</b></p>	<p>Les comptes de gestion sont élaborés et adoptés</p> <p>Le renforcement des capacités des parlementaires et des magistrats/cadres de la CCDB est assuré</p> <p>Le schéma directeur et le manuel de procédure sont adoptés ;</p> <p>L'interconnexion des régies et des administrations est opérationnelle ;</p> <p>La production des comptes publics fiables est effective en temps réel</p>	<p>Nombre des comptes de gestion adoptés en temps réel</p> <p>Nombre de parlementaires, magistrats/cadres formés usant des nouvelles capacités dans le contrôle</p> <p>Réduction du temps mis dans la production des rapports</p> <p>Délais d'exécution des missions réduites dans les Agences d'Exécution du Projet (AEP)</p>	<p>AN CCDB MEFB DGCP DGT PRCTG Equipe Projet MPLAN MJDH</p> <p>MEFB DOI PRCTG Equipe Projet AEP</p>

Objectifs	Mesures prioritaires			D. PTE	Partenaires	Résultats attendus	Indicateurs de résultat	Resp
	2008	2009	2010					
Renforcement du cadre fiduciaire	<b>4.3. Renforcer l'efficacité du contrôle et de l'audit interne ex-post</b>							
	<b>Inspection Générale des Finances &amp; Inspection Générale d'Etat</b>  Elaboration et validation des TDR  <i>NB. Cette étude est prise en compte dans l'audit global opérationnel du MEFB (Mémoire PRCTG de mars 2007 et Directives mission IDA, septembre-octobre 2007)</i>	Lancement et réalisation des études visant à définir les compétences et les procédures de contrôle des finances publiques par la IGF (Cf. Cadre institutionnel supra) ;  Adoption des recommandations issues de l'étude ;  Adoption, diffusion et vulgarisation d'un manuel de procédures de contrôle des finances publiques applicables à l'IGF et à l'IGE ;  Adoption, diffusion, vulgarisation et application du guide du vérificateur.	Mise en œuvre des recommandations issues des études  Suivi et évaluation de la mise en œuvre du manuel de procédures de contrôle et du guide du vérificateur		<b>FMI/IDA/FAD</b>  <b>&amp;</b>  <b>UNION EUROPEENNE</b>	Les recommandations issues des audits sont mises en application  Le manuel de procédure est adopté  Le guide du vérificateur est adopté	Nombre de contrôles financiers effectués par an.	IGF IGE DGCP DGB Trésor P PURAC PRCTG Equipe Projet
Renforcement du cadre fiduciaire	<b>4.4. Renforcer l'audit externe</b>							
	<b>Contrôle juridictionnel et parlementaire</b>  Recrutement d'un consultant pour élaborer le manuel des procédures  Constitution des groupes de travail  Recensement des bénéficiaires de la formation	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Organisation des séances de formation sur la gestion et le contrôle des finances publiques ;</li> <li>- Elaboration d'un guide de contrôle à la Cour des Comptes (manuel de procédures) en conformité avec les normes internationales des Instituts Supérieurs de Contrôles et l'INTOSAI ;</li> <li>- Elaboration des projets de textes réglementaires sur le statut des juges financiers.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Suite des séances de formation sur la gestion et le contrôle des finances publiques et le contrôle des finances publiques</li> <li>- Adoption des textes réglementaires</li> <li>- Mise en application des textes.</li> </ul>		<b>FMI/IDA/FAD</b>  <b>&amp;</b>  <b>UNION EUROPEENNE</b>	Le manuel de procédures est conforme aux normes internationales des Instituts Supérieurs de Contrôles et l'INTOSAI  Les contrôles juridictionnel et parlementaire sont effectifs et améliorés	Nombre des comptes des comptables publics examinés par an  Nombre de contrôles juridictionnel et parlementaire effectués par an ;  Nombre de lois de règlement diffusé dans les délais ;  Nombre des cadres de la CDCDB formés 18 soit 100%  Nombre des Parlementaires formés (ND).	PURAC CDCDB AN SENAT MEFB DGCP PRCTG Equipe Projet



Objectifs	Mesures prioritaires			D. PSTE	Partenaires	Résultats attendus	Indicateurs de résultat	Resp
	2008	2009	2010					
Gestion de la réforme	<b>5.1. Cadre institutionnel du MEFB</b>							
	<p>Lancement de l'étude pour adapter l'organisation des services de la DGB, du Trésor, de la DGCF, de la DGCP, de l'IGF... sur la base des recommandations issues de l'étude sur la rationalisation du circuit de la dépense (TDR validés en fin octobre 2007 et poursuite de la procédure de la passation de marchés)</p> <p><i>NB. Cette étude est prise en compte dans l'audit global opérationnel du MEFB (Mémoire PRCTG de mars 2007 et Directives mission IDA, septembre-octobre 2007)</i></p> <p>Validation et mise en œuvre de nouveaux organigrammes à partir des circuits d'élaboration et d'exécution du budget.</p>	<p>Suivi et évaluation de la mise en œuvre et évaluation des recommandations issues de l'étude sur la rationalisation du circuit de la dépense.</p> <p>Mise en œuvre des recommandations issues de l'audit global dont l'IGF.</p>	<p>Suivi et évaluation de la mise en œuvre et évaluation des recommandations issues de l'étude sur la rationalisation du circuit de la dépense.</p> <p>Mise en œuvre des recommandations issues de l'audit global dont l'IGF.</p>		FMI	<p>L'audit global du MEFB clarifie les nouveaux organigrammes des directions générales.</p>	<p>Le temps de latence entre l'ordonnancement et le paiement réel aux fournisseurs est réduit de moitié (50%) ;</p> <p>Nombre des rapports annuels sur l'état d'avancement de qualité satisfaisante et soumis à temps</p>	<p>DGB Trésor DGCF DGCP IGF DGPD PRCTG PURAC</p>
	<b>5.2. Marchés publics</b>							
	<p>Recrutement d'un expert pour une durée d'un (1) an et d'un cabinet pour une durée de trois (3) mois pour appui au Comité de la réforme des marchés publics (CRMP)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Assistance technique au CRMP et à la Commission</li> <li>- Code des Marchés publics</li> <li>- Textes d'accompagnement</li> <li>- Formation des membres</li> <li>- Atelier de validation du Code par la Commission des Marchés Publics.</li> </ul>	<p>Adoption et vulgarisation du plan d'actions du CPIP par le Gouvernement ; Diffusion, vulgarisation et application du nouveau Code de marchés et des textes y relatifs</p> <p>Renforcement des capacités aux agents du secteur public et du secteur privé en vue de développer leurs compétences et de se professionnaliser dans le cadre du nouveau des marchés publics.</p>	<p>Mise en place des mécanismes de contrôle internes et externes</p> <p>Suivi et évaluation de l'application du code des marchés publics aux normes internationales</p> <p>Reporting 2007 – 2009 aux partenaires</p>	X	IDA	<p>Le CPIP est adopté et diffusé</p> <p>Le code des marchés publics et les textes y relatifs sont adoptés et mis en vigueur ;</p> <p>Le renforcement des capacités est assuré.</p>	<p>% des marchés publics passés et conformes aux normes internationales : Néant au 31/12/2006</p> <p>% des marchés publics exécutés et payés dans les délais.</p> <p>% des marchés publics passés en AO (DGGT et DCMCE)</p> <p>% des marchés publics passés de gré à gré</p> <p>% des marchés publics respectant les délais réglementaires.</p>	<p>Primature PRCTG DGGT DGMCE SG/PR DGPD Agences Régular</p>

Objectifs	Mesures prioritaires			D. PPTE	Partenaires	Résultats attendus	Indicateurs de résultat	Resp
	2008	2009	2010					
Gestion de la réforme	<b>5.3. Coordination avec les bailleurs de fonds</b>							
	Définition d'un cadre de concertation du MEFB et les bailleurs de fonds  Diffusion et vulgarisation du cadre par les médias	Poursuite des actions de diffusion et de vulgarisation du cadre à travers les médias  Organisation des réunions de concertation	Suivi des recommandations des réunions de concertation		Bailleurs & Gouvernement	Le cadre de concertation est défini et opérationnel	Présentation des comptes rendus des réunions  Publication des avancées sur site Web/MEFB	MEFB et les Bailleurs de fonds
	<b>5.4. Coordination entre MEFB et Ministères Sectoriels</b>							
	Définition d'un cadre de concertation du MEFB et les ministères sectoriels  Diffusion et vulgarisation du cadre de concertation par les médias	Poursuite des actions de diffusion et de vulgarisation du cadre à travers les médias  Organisation des réunions de concertation inter ministérielles	Evaluation de la mise en œuvre des réunions de concertation inter ministérielles		Gouvernement	Le cadre de concertation est défini et opérationnel	Présentation des comptes rendus des réunions  Publication des avancées sur site Web/MEFB	MEFB et les Mini sector.
	<b>5.5. Renforcement des capacités techniques du MEFB</b>							
Création en 2007 du Centre de Perfectionnement des Agents des Finances (CPAF)  Désignation des responsables du CPAF  TDR du consultant chargé d'appui technique au CPAF ont été élaborés et soumis à l'approbation de la tutelle pour lancement de la manifestation d'intérêt au cours du 2 <sup>nd</sup> trimestre 2008.  Définition d'un plan d'action opérationnel des formations et de renforcement des capacités des agents du MEFB, des secteurs publics et privés.	Poursuite de la mise en œuvre du plan d'action des formations des agents administratifs des secteurs concernés ;  Renforcement des capacités des agents des secteurs publics et privés ;  Suivi et évaluation du plan de formation.  Reporting et feedback aux partenaires des actions menées en 2008-2009.	Poursuite de la mise en œuvre du plan d'action des formations et renforcement des capacités des agents administratifs des secteurs concernés  Suivi et évaluation du plan de formation  Reporting et feedback aux partenaires des actions menées en 2009-2010.		IDA & Gouvernement	Le plan d'action de formation est mis en œuvre  Le rapport de formation est publié prenant en compte les indicateurs de performance du centre.	Nombre d'agents formés suivant le plan de formation  Nombre des rapports produits par les points focaux	MEFB DRHF PRCTG CPAF CENAGE S	

Objectifs	Mesures prioritaires			D. PTE	Partenaires	Résultats attendus	Indicateurs de résultat	Resp
	2008	2009	2010					
Gestion de la réforme	<b>5.6. Renforcement des capacités techniques des Ministères Sectoriels</b>							
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Assistance technique aux ministères sectoriels par une équipe du MEFB chargée d'étudier et d'apporter une solution aux difficultés rencontrées dans l'exécution de Budget 2006-2007 ;</li> <li>- Appui technique aux ministères sectoriels dans la définition et la préparation de la loi des finances 2009 en conformité avec le calendrier établi ;</li> <li>- Formation des Ordonnateurs secondaires et gestionnaires d'activités en conformité avec le plan de formation du CPAF.</li> </ul>	<p>Poursuite de l'assistance technique à l'endroit des ministères sectoriels au titre de l'année 2009</p> <p>Appui technique aux ministères sectoriels dans la définition et la préparation de la loi des finances 2009 en conformité avec le calendrier établi.</p> <p>Poursuite de la formation des Ordonnateurs secondaires et gestionnaires d'activités ;</p> <p>Reporting et feedback aux partenaires des actions menées en 2008-2009.</p>	<p>Suivi et évaluation du plan de formation du CPAF</p> <p>Evaluation des impacts de gestion du changement</p> <p>Reporting et feedback aux partenaires des actions menées en 2009-2010.</p>		Gouvernement	<p>Le rapport diagnostic qui prend en compte les besoins relatifs à la préparation du budget, à son exécution et la formation des agents (ordonnateurs secondaires et les gestionnaires d'activités) est validé et disponible</p> <p>Les ordonnateurs secondaires et les gestionnaires d'activités sont formés</p> <p>L'équipe désignée par le MEFB intervient effectivement en appui technique aux ministères sectoriels</p>	<p>Nombre ordonnateurs secondaires et les gestionnaires d'activités formés suivant le plan de formation par secteur ;</p> <p>Nombre des mesures du rapport diagnostic pour l'assistance aux ministères sectoriels mis en application</p>	MEFB DRHF et les Mini sectoriels PRCTG CENAGE S CPAF

Objectifs	Mesures prioritaires			D. PYTE	Partenaires	Résultats attendus	Indicateurs de résultat	Resp
	2008	2009	2010					
Contribuer à l'amélioration de la gouvernance économique et financière	<b>6. Rationalisation de la préparation et de l'exécution du budget</b>							
	<b>Direction Générale du Contrôle Financier (DGCF)-IGF-DGT-DGB</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Recrutement d'une assistance technique pour conduire le renforcement des capacités des institutions de rationalisation budgétaire et de contrôle interne.</li> <li>- Recrutement d'une assistance technique pour la gestion de réseaux informatiques</li> <li>- Organisation des séances relatives à : <ul style="list-style-type: none"> <li>• l'élaboration des procédures et de gestion comptable</li> <li>• Initiation à la bureautique et acquisition des matériels, informatiques et des logiciels.</li> </ul> </li> </ul>	<b>Direction Générale du Contrôle Financier – IGF – DGT - DGB</b> <p>Poursuite de l'assistance technique à l'endroit des ministères sectoriels au titre de l'année 2009.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Organisation des séances relatives à : <ul style="list-style-type: none"> <li>• l'élaboration des procédures et de gestion comptable</li> </ul> </li> </ul> <p>Reporting et feedback aux partenaires des actions menées en 2008 et 2009.</p>	<b>DGC Financier - IGF-DGT- DGB</b> <p>Suivi et évaluation des actions entreprises en 2008 et 2009</p> <p>Reporting et feedback aux partenaires des actions menées en 2009-2010.</p>		ACBF/FAD	<p>Les prévisions budgétaires sont améliorées</p> <p>Le suivi des dépenses propauvres est amélioré</p> <p>L'amélioration du CDMT est effective.</p>	<p>Le budget couvre toutes les dépenses et recettes de l'Etat ;</p> <p>Les dépenses hors budget sont clairement identifiées</p> <p>Meilleure prévisibilité triennale des ressources allouées à la lutte contre la pauvreté</p>	MEFB : DGCF IGF DGT DGB DRHF Mini sectoriels Equipe P PRCTG CENAGE S
	<b>7. Renforcement des capacités des institutions de rationalisation budgétaire et contrôle interne</b>							
<b>Direction Générale du Contrôle Financier (DGCF) – IGF –DGT-DGB</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Recrutement d'un consultant en administration réseaux et systèmes y compris le plan de formation et l'élaboration des procédures et gestion comptable</li> <li>• Acquisition des équipements et logiciels informatiques</li> <li>• Formation des agents utilisateurs du système réseau</li> </ul>	<b>Direction Générale du Contrôle Financier – IGF – DGT - DGB</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en œuvre du réseau, du système et des procédures de gestion</li> <li>• Formation des cadres des institutions concernées dans les procédures et gestion comptable, initiation à la comptabilité sur ordinateur</li> <li>• Suivi des actions de 2008 et 2009.</li> </ul>	<b>DGC Financier - IGF – DGT - DGB</b> <p>Formation des cadres des institutions concernées dans les procédures et gestion comptable, initiation à la comptabilité sur ordinateur</p> <p>Suivi et évaluation des actions inscrites en 2008 et 2009</p> <p>Reporting et feedback aux partenaires des actions menées en 2009-2010.</p>			ACBF/FAD	<p>L'amélioration des procédures des services financiers pour renforcer les contrôles à postériorité;</p> <p>L'acquisition des équipements et logiciels d'une part, et la formation des agents et cadres, d'autre part, sont effectifs.</p>	<p>Le système réseau est en place</p>	DGCF IGF DGT DGB CPAF Equipe P PRCTG

